## COMPTE RENDU 2019 COMMISSION AUDIOVISUELLE CODEP 81 FFESSM

## Stage annuel photo-vidéo niveau 1 et 2 du 19 et 20 janvier 2019 ouvert à la région

Cette 9<sup>ème</sup> édition s'est déroulée au complexe nautique de l'Archipel de Castres et cette année a inaugurée 2 stages concomitants photo et vidéo.

La direction de l'Archipel et le Castres Sports Nautiques ont mis à disposition 3 salles de cours et 2 lignes d'eau piscine pour le samedi et le dimanche.

Nous avons pu alterner cours théoriques et mises en pratique pour différents groupes de niveaux 1 et 2.

L'unicité de lieu, en ayant à proximité la piscine, le restaurant, les salles du CSN sur Bisséous et l'hébergement sur Burlats ont facilité l'enchaînement des cours et le programme établi a été respecté.

Ce stage a réuni 24 stagiaires, 9 femmes et 15 hommes, encadrés de 7 formateurs photo et 2 formateurs vidéo. Au cours de cette session :

1 stagiaire a finalisé et validé son accession au niveau 2 photo.

Les autres stagiaires ont validé différents modules avant une finalisation en mer.

Frédéric Nevoit licencié à Castres a remis à niveau son brevet « formateur photo 2 » acquis il y a quelques années.

Ci-joint le CR du stage remis au niveau national pour plus de détail.

Ce stage sera reconduit les 15 et 16 février 2020.

## Bilan des participations départementales

Au mois de mai, Pascal Augé a participé au Challenge Macrophotographie de Thau et s'est classé 4ème.

En juin, Pascal Augé a participé à l'encadrement du stage régional de formation photo à Cerbère.

En septembre, Yann Querrec et Françoise Jegoux étaient présents aux « Rencontres régionales eau douce » du lac de Sède à St Gaudens.

Pour 2020, Yann Querrec, FP1 (formateur photo niveau 1) souhaite se présenter au FP2 (sont prévus 1 stage pédagogique national à Séte et 1 stage national pratique en Corse), accord de la commission.

En 2020 et pour dynamiser, des actions communes avec la commission bio sont prévues car ces 2 commissions sont complémentaires, on retrouve par ailleurs les mêmes formateurs pour les 2 commissions.

## Matériel et mise à disposition départementale

Pour permettre la découverte et le perfectionnement pour les formations.

Concerne toujours 2 appareils photo (1 Canon S95 et 1 Canon SX260), 1flash INON S2000 ainsi qu'une lentille macro universelle.

La commission enfant dispose de 3 APN qui lui sont dédiée.

Pour rappel, les mises à disposition de matériel sont pour les stages photo et les demandes de licenciés tarnais tout au long de l'année en appliquant la convention de prêt du CODEP avec caution.

Le Président de la commission audiovisuelle,

Pascal Augé.